



Boîtes d'archives en carton neutre dans les magasins de conservation des Archives départementales du Bas-Rhin. © Conseil général du Bas-Rhin, Denis Guichot.

Un soutien financier pour les travaux de doctorat et de maîtrise en histoire régionale

Publié le 05/06/2014

Le Conseil général, par délibération en date du 25 juin 2012, a approuvé l'extension du dispositif d'aide à la recherche scientifique sur la Seconde guerre mondiale, qui permet désormais de soutenir les travaux de doctorat et de master liés à l'histoire de l'Alsace, sans limitation à une période spécifique.

Ce dispositif étendu vise à favoriser le développement de l'histoire régionale.

L'aide éventuellement accordée sera, le plus souvent, versée en plusieurs fois (une partie au début du travail de recherche, une autre partie à la fin, lors de la remise d'un exemplaire du travail aux Archives départementales).

Les demandes sont présentées devant un comité de sélection et de suivi des dossiers de candidature, composé d'élus et de personnalités qualifiées.

L'attribution définitive est soumise à délibération de la Commission permanente du Conseil général.

Les candidats sont invités à transmettre leur dossier de candidature, accompagné des pièces justificatives, au service du patrimoine culturel, direction des Archives, du Patrimoine et de la Mémoire.

Pièces à fournir

- A minima, une attestation du directeur de recherche, garant de la valeur scientifique du travail réalisé, et toute pièce justificative pouvant étayer le dossier.

Un courrier motivé expliquant le projet de recherche.

Les demandes de candidature sont à adresser à :

Informations pratiques

- Un courrier motivé expliquant le projet de recherche.
- Le cas échéant, un plan de financement du projet de recherche.
- Un exemplaire du mémoire réalisé grâce à cette aide devra être remis aux Archives départementales du Bas-Rhin, et sa consultation par le public sera autorisée.

En savoir plus

Délibération N° CG/2012/33, 25 juin 2012 (34_2012_06_01_33), consultable sur l'[application de consultation des délibérations du Conseil général](#)

Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : archives@bas-rhin.fr

Web : <https://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

